

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2831

12 novembre 2013

### SOMMAIRE

2TM S.A. ....	135875	LMA 84 S.à r.l. ....	135854
2TM S.A. ....	135875	Markio S.A. ....	135877
4rae Renewable and Alternative Energy In- vestments S.à r.l. ....	135873	Marriott International Holding Company B.V. ....	135878
88 St. James Street S.à r.l. ....	135874	Matheson Tri-Gas Luxembourg ....	135878
A Pétzen S.à.r.l. ....	135875	Matterhorn Partners S.à r.l. ....	135878
Backblock S.à r.l. ....	135884	Matterhorn Partners S.à r.l. ....	135878
Bank of China Limited, succursale de Lu- xembourg ....	135874	Pegamo Holding S.A. ....	135885
BPT Optima S.A., SICAR ....	135877	Pegamo S.A. ....	135885
Callas Holding S.A., SPF ....	135862	Q4Q Consulting s.à r.l. ....	135888
Camping-Concept Sàrl ....	135862	SDS Capital S.A. ....	135853
Canepa TMT Global Partners S.C.S. ....	135862	Sempre S.A. ....	135851
Capsa S.A. ....	135862	Silver Sea Properties (Cringleford) S.à r.l. .....	135842
Carraig Beag ....	135877	Skipness S.A. ....	135879
Carraig Investments S.à r.l. ....	135877	Société Luxembourgeoise Chanzy Par- doux S.à r.l. ....	135881
Cheslux Holdings S.à r.l. ....	135863	Société Nouvelle (Luxembourg) Holding S.A. ....	135883
Cinema Venture Capital Sàrl ....	135863	Sodefi S.A., SPF ....	135879
Cinq Pinede. S.à r.l. ....	135863	Sofima S.à r.l. ....	135851
Citadel Global Trading S.à r.l. ....	135876	Soloco S.à r.l. ....	135880
Citadel Horizon S.à r.l. ....	135876	Space Lux ....	135880
Citadel Macro Products S.à r.l. ....	135876	Square Mile 4 S.A. ....	135842
City Station S.à r.l. ....	135876	Starpoint Holdings (Lux) BRL S.à r.l. ...	135842
Crown Investments S.à r.l. ....	135875	Starwood Energy SSM Holdings S.à r.l. ...	135850
DHCT II Luxembourg S.à r.l. ....	135885	SunGard Availability Services (Luxem- bourg) S.A. ....	135884
Dixie Design S.à r.l. ....	135855	Tabula Rasa S.à r.l. ....	135884
Gabriel Corporation S.à.r.l. ....	135851	Taxis.Ambulances.Belair (T.A.B.) S.à r.l. .....	135874
Global Villas Sàrl ....	135854	Tethys Investment S.à r.l. ....	135881
Global Villas Sàrl ....	135854	T.S.D. S.A. ....	135884
Global Villas Sàrl ....	135854	York Global Finance II S.à r.l. ....	135874
Hayfin Opal Luxco 2 S.à r.l. ....	135863		
Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l. II ....	135864		
Le Cabinet Comptable Sàrl ....	135861		

**Square Mile 4 S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-5244 Sandweiler, 2B, Ennert dem Bierg.  
R.C.S. Luxembourg B 141.400.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Esch-sur-Alzette, le 03 octobre 2013.  
Référence de publication: 2013139305/10.  
(130169592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2013.

**Starpoint Holdings (Lux) BRL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.  
R.C.S. Luxembourg B 170.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 3 octobre 2013.  
Référence de publication: 2013139306/10.  
(130169665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2013.

**Silver Sea Properties (Cringleford) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 79.650,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 180.536.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twentieth of September.  
Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Silver Sea Property Holdings S.à r.l, a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 155 155,

here represented by Mr Raymond THILL, "maître en droit", residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

by virtue of one proxy given under private seal dated September 17, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Art. 1. Form - Corporate Name.** There is established a private limited liability company under the name "Silver Sea Properties (Cringleford) S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

**2. Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the municipality of Luxembourg-City.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be tem-

porarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

### **3. Art. 3. Object.**

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.5 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**4. Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

## **Chapter II. - Capital, Shares**

### **5. Art. 5. Share capital.**

5.1 The corporate capital is fixed at seventy-nine thousand six hundred fifty Great Britain Pounds (GBP 79,650.-) represented by seven million nine hundred sixty-five thousand (7,965,000.-) shares each having a par value of one GB penny (GBP 0.01) (together the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**6. Art. 6. Shares Indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### **7. Art. 7. Transfer of shares.**

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

## **Chapter III. - Management**

### **8. Art. 8. Management.**

8.1 The Company is managed by a board of managers (each a "Manager" and together the "Board of Managers") composed of two classes of manager(s), the class A manager(s) (the "Class A Manager(s)"), and class B manager(s) (the "Class B Manager(s)") appointed by a resolution of the Shareholders.

8.2 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

**9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.**

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**10. Art. 10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any Class A Manager and any Class B Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, jointly by any Class A Manager and any Class B Manager.

**11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.**

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any Class A Manager and any Class B Manager together may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any Class A Manager and any Class B Manager together will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency

**12. Art. 12. Meeting of the board of managers.**

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. The Company may not take any decision unless at least one Class A Manager and one Class B Manager is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority with at least one vote in favour from one Class A Manager and one Class B Manager.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

#### **Chapter IV. - General meeting of shareholders**

**13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.**

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

## Chapter V. - Business year

### 14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1<sup>st</sup> of November and ends on the 31<sup>th</sup> of October of following year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### 15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

## Chapter VI. - Liquidation

### 16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions, it being understood that in case of a sole Shareholder, such sole Shareholder may decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

## Chapter VII. - Applicable law

**17. Art. 17. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 of October 2014

### *Subscription - Payment*

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

	Shares:
Silver Sea Property Holdings S.à r.l. ....	7,965,000
TOTAL .....	7,965,000

All the seven million nine hundred sixty-five thousand (7,965,000) Shares representing the entire capital have been fully paid up in cash, therefore the amount of seventy nine thousand six hundred fifty Great Britain Pounds (GBP 79,650.-), is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

### *Valuation*

For all purposes, the share capital social is valued at EUR 94,416.78.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

*Resolution of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party represented as stated above, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' meeting, passed the following resolutions

1) The Sole Shareholder resolves to appoint the following persons as respectively Class A and Class B Manager of the Company for an undetermined period

- *Class A Manager:*

Paul Justin Humphreys, born on 2 October 1958 in Whalley (Great-Britain), accountant, with professional address at 21, Great Winchester Street, GB-EC2N 2JA London, Great-Britain.

- *Class B Manager:*

Sébastien Comin born on 21 March 1980 in Mont Saint Martin (France), accountant, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg

- *Class B Manager:*

Catherine Baudhuin, born on 31 October 1963 in Brussels (Belgium), accountant with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg

2) The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document

The document having been read to the proxyholder of the party appearing, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le vingt septembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée.

**A COMPARU:**

Silver Sea Property Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée en vertu du droit de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155 155,

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 17 septembre 2013.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**1. Art. 1<sup>er</sup> . Forme - Dénomination sociale.** Par la présente, il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Silver Sea Properties (Cringleford) S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (les "Statuts").

**2. Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la municipalité de Luxembourg-Ville.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera une Société luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut disposer de sièges et de succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

### **3. Art. 3. Objet.**

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.5 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci,

**4. Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital, Parts.**

### **5. Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à soixante-dix-neuf mille six cent cinquante Livres Sterling (GBP 79.650,-) représenté par sept millions neuf cent soixante-cinq mille (7.965.000,-) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centième de Livres Sterling chacune (GBP 0,01) (les "Parts Sociales "). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés" et chacun un "Associé".

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**6. Art. 6. Indivisibilité des parts sociales.** Envers la Société, les Parts Sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **7. Art. 7. Transfert des parts sociales.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

### **Titre III. - Gérance**

#### **8. Art. 8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un conseil de gérance (chacun un "Gérant" et ensemble le "Conseil de Gérance") composé de deux catégories de gérants, le(s) gérant(s) de catégorie A (le(s) "Gérant(s) de Catégorie A" et le(s) gérant(s) de catégorie B (le(s) "Gérant(s) de Catégorie B") nommés par une résolution des associé(s).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

#### **9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Art. 10. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, conjointement par tout Gérant de Catégorie A et tout Gérant de Catégorie B.

#### **11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout Gérant de Catégorie A et tout Gérant de Catégorie B peuvent conjointement déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout Gérant de Catégorie A et tout Gérant de Catégorie B déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

#### **12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. La Société ne peut pas prendre de décisions que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B est présent ou représenté. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple avec au minimum un vote en faveur d'un Gérant de Catégorie A et un vote en faveur d'un Gérant de Catégorie B.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

### **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

#### **13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.**

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

## **Titre V. - Exercice social**

### **14. Art. 14. Exercice social.**

14.1 L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

### **15. Art. 15. Droit de distribution des parts.**

15.1 Sur le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

## **Titre VI. - Liquidation**

### **16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.**

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## **Titre VII. - Loi applicable**

**17. Art. 17. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 octobre 2014.

### *Souscription - Libération*

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit

	Parts Sociales:
Silver Sea Property Holdings S.à r.l. ....	7.965.000
TOTAL .....	7.965.000

Toutes les sept millions neuf cent soixante-cinq mille (7.965.000) Parts Sociales représentant l'intégralité du capital social ont été souscrites et intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de soixante-dix-neuf mille six cent cinquante Livres Sterling (GBP 79,650,-) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Evaluation*

A toutes fins utiles, le capital social est évalué à EUR 94.416,78.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents Euros (1.500.-EUR)

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant comme indiqué ci-dessus la totalité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée des Associés, a pris les résolutions suivantes

(1) L'Associé Unique décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants respectivement de Classe A et Classe B pour une période indéterminée:

- *Gérant de Classe A:*

Paul Justin Humphreys, né le 2 octobre 1958 à Whalley (Grande-Bretagne), comptable, avec adresse professionnelle au 21, Great Winchester Street, GB-EC2N 2JA Londres, Grande-Bretagne

- *Gérant de Classe B:*

Sébastien Comin, né le 21 mars 1980 à Mont Saint Martin (France), comptable, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg

- *Gérant de Classe B:*

Catherine Baudhuin, née le 31 October 1963 à Bruxelles (Belgique), comptable, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg

(2) Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 septembre 2013. Relation: LAC/2013/43954. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 4 octobre 2013.

Référence de publication: 2013139299/456.

(130169733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2013.

**Starwood Energy SSM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 22.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Référence de publication: 2013139308/10.

(130169754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2013.

**Sempre S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 23.291.

Les comptes annuels du 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 octobre 2013.

Référence de publication: 2013139322/10.

(130169903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2013.

**Sofima S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 151.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SOFIMA S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013139331/11.

(130169485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2013.

**Gabriel Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9972 Lieler, 46, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 135.347.

Im Jahre zweitausend und dreizehn, am achtundzwanzigsten Tag des Monats August.

Vor dem unterzeichneten Notar Edouard DELOSCH mit Amtswohnsitz in Diekirch (Großherzogtum Luxemburg),

Ist erschienen:

1.- Herr Andreas ULFIG, Kaufmann, geboren am 5. Juli 1958 in Berod (Deutschland), wohnhaft in NL-6224 GV Maas-tricht, Frankenstraat 170A (Niederlande).

Welcher Komparent den unterzeichneten Notar ersuchte, Nachfolgendes zu beurkunden:

I. Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung „Gabriel Corporation S.à r.l.“, mit Sitz in L-9964 Huldange, 9, Op Burgplatz, wurde gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Fernand UNSEN, mit damaligen Amtssitz in Diekirch, am 20. Dezember 2007, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 363, vom 12. Februar 2008, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxembourg, unter Sektion B und Nummer 135.347. Die Satzung der Gesellschaft wurde seitdem noch nicht abgeändert.

II. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in einhundert Anteile (100) von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), alle dem Herrn Andreas ULFIG (der „Alleingesellschafter“), vorbenannt, zugeteilt.

Somit ist das gesamte Kapital hier vertreten.

III. Der Alleingesellschafter erklärt vollständig über die Beschlüsse unterrichtet worden zu sein, die auf Basis der folgenden Tagesordnung zu fassen sind:

*Tagesordnung*

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von der aktuellen Adresse in L-9964 Huldange, 9, Op Burgplatz zur Adresse in L-9972 Lieler, Hauptstrooss 46 und demgemäß die Abänderung von Artikel 3 der Satzung der Gesellschaft;

2. Vollständige Neufassung der Satzung der Gesellschaft mit Erweiterung des Gesellschaftszwecks;

3. Sonstiges.

*Erster Beschluss*

Der Gesellschafter beschließt den Gesellschaftssitz von L-9964 Huldange, 9, Op Burgplatz nach L-9972 Lieler, Hauptstrooss 46 zu verlegen und demgemäß den Artikel 3 der Satzung abzuändern.

## Zweiter Beschluss

Der Gesellschafter beschließt die Satzungen der Gesellschaft vollständig neuzufassen.

Demzufolge, werden die vollständigen Satzungen der Gesellschaft in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

### **Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer**

**Art. 1.** Zwischen den vorgenannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die einschlägigen gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung „Gabriel Corporation S.à r.l.“.

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Clervaux und kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort innerhalb der gleichen Gemeinde verlegt werden.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung in jede andere Gemeinde innerhalb des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Zweck der Gesellschaft ist der Gross- und Einzelhandel bzw. Im- und Export mit Computer Hard- und Software, die Beratung und der Service im Bereich des EDV- Einsatz im gewerblichen und privaten Umfeld, sowie die Verwaltung und Lizenzierung von geistigem Eigentum (intellectual property), weiterhin die Verwaltung und der Erwerb von Gewerbelmobilien.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Sie kann im Übrigen alle kaufmännischen, industriellen und finanziellen Handlungen in Bezug auf bewegliche und unbewegliche Güter vollziehen, die für die Verwirklichung des Gegenstandes der Gesellschaft notwendig oder auch nur nützlich sind oder welche die Entwicklung der Gesellschaft erleichtern können.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

### **Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile**

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausend fünf hundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in hundert Anteile (100) von je hundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche integral gezeichnet und voll eingezahlt wurden.

**Art. 7.** Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar.

Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter, welche drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

### **Titel III. Verwaltung und Vertretung**

**Art. 8.** Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäß Artikel 200-2 des Gesetzes vom 10. August 1915, so wie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Wenn die Gesellschaft mehrere Gesellschafter begreift, so sind die Beschlüsse der Generalversammlung nur rechtswirksam, wenn sie von den Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen werden, es sei denn das Gesetz oder gegenwärtige Satzung würden anders bestimmen.

Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmäßig bei der Gesellschafterversammlung aufgrund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 9.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Die jährliche Generalversammlung der Gesellschafter, die nur stattfinden muss, wenn die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) übersteigt, tritt in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am dritten Dienstag des Monats Juni jeden Jahres um 11.00 Uhr. Falls der vorbenannte Tag ein gesetzlicher oder tarifvertraglicher Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Arbeitstag statt.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, ganz gleich wie viel Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben, wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmäßig bei der Gesellschafterversammlung aufgrund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht

worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Beschlüsse betreffend eine Abänderung des vorliegenden Gesellschaftsvertrages sind mit der Zustimmung der Mehrheit der Gesellschafter zu fassen, die mindestens drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafter, welche(r) die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Die (der) Geschäftsführer können (kann) spezielle Befugnisse oder Vollmachten an Personen oder Ausschüsse, die von ihnen gewählt werden, übertragen oder diese mit bestimmten ständigen oder zeitweiligen Funktionen ausstatten.

Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber durch die alleinige Unterschrift des einzigen Geschäftsführers oder, wenn mehr als ein Geschäftsführer ernannt worden ist, durch die gemeinsame Unterschriften von zwei Geschäftsführern, gebunden.

**Art. 11.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 12.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäß den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äußern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Das Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 13.** Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder eines der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

#### **Titel IV. Auflösung und Liquidation**

**Art. 14.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 15.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### *Kostenabschätzung*

Die der Gesellschaft aus Anlass vorliegender Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr tausend Euro (EUR 1.000,-) geschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Diekirch, zum Datum wie eingangs erwähnt.

Nachdem das Dokument den dem Notar nach Namen, Vornamen, Personenstand und Wohnort bekannten, erschienenen Partei vorgelesen worden ist, hat dieselbe vorliegende urschriftliche Urkunde mit dem unterzeichnenden Notar, unterzeichnet.

Gezeichnet: A. Ulfig, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 29 août 2013. Relation: DIE/2013/10581. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, den 4. Oktober 2013.

Référence de publication: 2013139727/131.

(130170030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2013.

#### **SDS Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.923.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013139320/10.

(130169599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2013.

---

**Global Villas Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 104.337.

—  
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2006 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2006 déposé le 22/01/2008 sous L080010916 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013139739/12.

(130170410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2013.

---

**Global Villas Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 104.337.

—  
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2007 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2007 déposé le 06/02/2009 sous L090021374 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013139738/12.

(130170409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2013.

---

**Global Villas Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 104.337.

—  
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2011 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2011 déposé le 06/08/2012 sous L120138629) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013139741/12.

(130170897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2013.

---

**LMA 84 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 166.184.

—  
*Extrait d'acte de cession de parts sociales sous seing privé de LMA 84 S.à r.l.*

En vertu d'un contrat daté du 19 mars 2013, l'actionnaire de la Société, MaplesFS (Luxembourg) S.A., enregistrée au Registre de Commerce des Sociétés sous le n°B124.056 et domiciliée à 6D route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg, a transféré ses 12,500 parts sociales de la Société au nouvel actionnaire, LMA SPC, une société de portefeuilles compartimentalisés, existant selon les lois des Iles Caïmanes sous le registre n° WK-15866617466 et domiciliée auprès d'Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 octobre de 2013.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013139907/18.

(130170199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2013.

---

**Dixie Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 235, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 180.612.

—  
STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-fifth day of September.

Before us, Maître Henri Hellinckx notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Mrs Lotta Gistö, private individual, born in Helsinki, Finland, on the 17 of November 1970, residing at 235, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg.

The appearing party has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Form.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated August 10<sup>th</sup>, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of incorporation (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2. Corporate name.** The Company will have the name Dixie Design S.à r.l." (hereafter the "Company").

**Art. 3. Corporate objects.** The Company's activities are the development, promotion and selling of art and craft work (handicraft and utility goods) with particular emphasis on textile work produced by using the methods of weaving, felting and textile printing. Such work may include travelling rugs, rugs, rag-mats, tablecloths, runners, placemats, scarves, shawls, sheets, pillow cases, duvet covers, aprons, and tea towels.

The Company may also promote and sell other designers' work and may act as an agent for other designers. In this capacity, the Company may organize small-scale events in order to promote e.g. clothes for babies, children, men and women, as well as household articles and to take purchase orders for execution by the manufacturer. Further, the Company may hold workshops, courses and exhibitions in the field of art, craft and design. The Company may also advise clients in the area of decorative art including choice of color, pattern and material.

In addition, the Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests. More in particular, the Company may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in whatever form in the creation, development and control of any enterprise and grant to such companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The Company may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Capital.** The Company's corporate capital is fixed at SEVENTEEN THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (17,500.- EUR) represented by SEVENTEEN THOUSAND FIVE HUNDRED (17,500) shares with a par value of ONE EURO (1,-EUR) each, all subscribed and fully paid-up. The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

**Art. 7. Changes on capital.** Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8. Rights and Duties attached to the shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of the shareholders. If the Company has only one shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the Articles to all the shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

The creditors or successors of the sole shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the inventories of the Company and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

**Art. 9. Indivisibility of shares.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10. Transfer of shares.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private deed.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11. Events affecting the company.** The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12. Managers.** The Company is managed by one or more manager(s), who need not be shareholders, appointed by decision of the sole shareholder or the shareholders, as the case may be, for an undetermined period of time.

Managers are eligible for re-election. They may be removed with or without cause at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders at a simple majority. Each manager may as well resign.

While appointing the manager(s), the sole shareholder or the shareholders set(s) their number, the duration of their tenure and the powers and competence of the manager(s).

The sole shareholder or the shareholders decide upon the compensation of each manager.

**Art. 13. Bureau.** The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to attend, his functions will be taken by one of the managers present at the meeting.

The board of managers may appoint a secretary of the Company and such other officers as it shall deem fit, who need not be members of the board of managers.

**Art. 14. Meetings of the board of managers.** Meetings of the board of managers are called by the chairman or two members of the board. The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice.

The board of managers may only proceed to business if the majority of its members are present or represented.

Managers unable to attend may delegate by letter or by fax another member of the board to represent them and to vote in their name. Managers unable to attend may also cast their votes by letter, fax or email.

Decisions of the board are taken by a majority of the managers attending or represented at the meeting.

A manager having an interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the board shall be obliged to inform the board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceedings of the board.

In the event of a member of the board having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board present or represented at such meeting will be deemed valid.

At the next general meeting of shareholder(s), before votes are taken on any other matter, the shareholder(s) shall be informed of the cases in which a manager had an interest contrary to that of the Company.

In the event that the managers are not all available to meet in person, meetings may be held via telephone conference calls.

Resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

**Art. 15. Minutes - Resolutions.** All decisions adopted by the board of managers will be recorded in minutes signed by at least one manager. Any power of attorneys will remain attached thereto. Copies or extracts are signed by the chairman.

The above minutes and resolutions shall be kept in the Company's books at its registered office.

**Art. 16. Powers.** The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is/are vested with the broadest powers to perform all acts of management and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or the present articles to shareholders fall within the competence of the board of managers.

**Art. 17. Delegation of powers.** The managers may, with the prior approval of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, entrust the daily management of the Company to one of its members.

The managers may further delegate specific powers to any manager or other officers. The managers may appoint agents with specific powers, and revoke such appointments at any time.

**Art. 18. Representation of the Company.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any 2 members of the board of managers.

**Art. 19. Liability of the managers.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 20. Events affecting the managers.** The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as his resignation or removal for any cause, does not put the Company into liquidation.

**Art. 21. Decisions of the shareholders.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing.

**Art. 22. Financial year.** The Company's year starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December of the same year.

**Art. 23. Financial statements.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 24. Allocation of profits.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers.
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 25. Dissolution - Liquidation.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 26. Matters not provided.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall start on the date of the incorporation and end on December 31<sup>st</sup>, 2013.

#### *Subscription - Payment*

The Articles of the Company having thus been drawn up, the appearing party declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of SEVENTEEN THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (17,500.- EUR) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 183 of the law of August, 15, 1915, on commercial companies, as amended have been observed.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euro.

*Resolutions of the sole shareholder*

1) The Company will be administered by the following manager for an unlimited period:

Mrs Lotta Gistö, Director, born on 17 November 1970, in Helsinki, Finland, residing at 235, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg.

2) The address of the corporation is fixed at 235, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This deed has been read to the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

**A COMPARU:**

Madame Lotta Gistö, particulier, née à Helsinki, Finlande, le 17 novembre 1970, résidant à 235, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé une Société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Dixie Design S.à r.l." (ci-après "La Société").

**Art. 3. Objet.** Les activités de la Société sont le développement, la promotion et la vente d'objets d'artisanat (travaux d'artisanat et biens utilitaires), avec un accent particulier sur le travail textile réalisé à l'aide des méthodes de tissage, feutrage et impression textile. Cela peut inclure les plaids, tapis, tapis de chiffons, nappes, chemins de table, sets de table, écharpes, châles, draps, oreillers, housses de couette, tabliers et torchons.

La Société peut aussi promouvoir et vendre le travail d'autres créateurs et peut agir en tant qu'agent d'autres créateurs. Dans cette capacité, la Société peut organiser des manifestations à petite échelle afin de promouvoir par exemple des vêtements pour bébé, enfants, hommes et femmes ainsi que des articles ménagers, et de prendre des ordres d'achat pour exécution par le fabricant. La Société peut également organiser des ateliers, cours et expositions dans le domaine de l'Art, l'Artisanat et du Design. La Société peut aussi conseiller les clients dans le domaine de la décoration incluant le choix de couleurs, motifs et matières.

La Société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour la création, la gestion, le développement et l'élimination d'un portefeuille composé de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, le développement et le contrôle de toute entreprise, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut également effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers, que la société jugera utile à la réalisation de ses objectifs.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (17.500,- EUR) représenté par DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS (17.500) parts sociales d'une valeur nominale de UN EURO (1.- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7. Modification du capital social.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8. Droits et Obligations attachés aux parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les Statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion implicite aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Les créanciers et successeurs de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas, pour quelques raisons que ce soient, ne peuvent en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, requérir que des scellés soient apposés sur les actifs et documents de la Société ou qu'un inventaire de l'actif soit ordonné en justice, ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, se référer aux inventaires de la Société et aux résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas.

**Art. 9. Indivisibilité des parts sociales.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10. Cession de parts sociales.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles. La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11. Événements affectant la Société.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12. Gérance.** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés, nommés par une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, pour une durée indéterminée.

Le ou les gérants sont rééligibles. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, avec ou sans motifs, à la majorité simple. Chaque gérant peut pareillement démissionner de ses fonctions.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions du (des) gérant(s).

L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

**Art. 13. Bureau.** Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut siéger, ses fonctions seront reprises par un des gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut nommer un secrétaire et d'autres mandataires sociaux, associés ou non associés.

**Art. 14. Réunions du conseil de gérance.** Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président ou deux membres du conseil.

Les réunions sont tenues à l'endroit, au jour et à l'heure mentionnée dans la convocation.

Le conseil peut valablement délibérer lorsque la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Les gérants empêchés peuvent déléguer par courrier ou par fax un autre membre du conseil pour les représenter et voter en leur nom. Les gérants empêchés peuvent aussi voter par courrier, fax ou e-mail.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion.

Un gérant ayant un intérêt contraire à la Société dans un domaine soumis à l'approbation du conseil doit en informer le conseil et doit faire enregistrer sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations du conseil.

En cas d'abstention d'un des membres du conseil suite à un conflit d'intérêt, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à cette réunion seront réputées valables.

A la prochaine assemblée générale des associés, avant tout vote, le(s) associé(s) devront être informés des cas dans lesquels un gérant a eu un intérêt contraire à la Société.

Dans les cas où les gérants sont empêchés, les réunions peuvent se tenir par conférence téléphonique.

Les décisions signées par l'ensemble des gérants sont régulières et valables comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être documentées par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

**Art. 15. Procès-verbaux - Décisions.** Les décisions adoptées par le conseil de gérance seront consignées dans des procès verbaux signés par, ou dans des résolutions circulaires comme prévu à l'alinéa qui précède. Les procurations resteront annexées aux procès verbaux. Les copies et extraits de ces procès verbaux seront signés par le président.

Ces procès verbaux et résolutions seront tenus dans les livres de la Société au siège social.

**Art. 16. Pouvoirs.** Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de disposition intéressant la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément aux associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil.

**Art. 17. Délégation de pouvoirs.** Le conseil de gérance peut, avec l'autorisation préalable de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, déléguer la gestion journalière de la Société à un de ses membres.

Les gérants peuvent conférer des pouvoirs spécifiques à tout gérant ou autres organes.

Les gérants peuvent nommer des mandataires disposant de pouvoirs spécifiques et les révoquer à tout moment.

**Art. 18. Représentation de la Société.** La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

**Art. 19. Événements affectant la gérance.** Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

**Art. 20. Responsabilité de la gérance.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 21. Décisions de l'associé ou des associés.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de(s) résolution(s) à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit.

**Art. 22. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 23. Bilan.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 24. Répartition des bénéfices.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance.
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.

4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 25. Dissolution, Liquidation.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 26. Dispositions générales.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2013.

*Souscription - Libération*

La partie comparante, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire aux DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS (17.500) parts sociales et les avoir libérées à concurrence de la totalité par un apport en espèce, de sorte que la somme de DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (17.500,- EUR) est désormais à la disposition de la Société sous les signatures autorisées.

La preuve de tous ces paiements a été apportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

*Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille trois cents euros.

*Résolutions de l'associé unique*

1) La Société est administrée par le gérant suivant pour une durée illimitée:

Madame Lotta Gistö, Directeur, née le 17 novembre 1970 à Helsinki, Finlande, domiciliée à 235, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg.

2) L'adresse de la Société est fixée au 235, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite à la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: L. GISTÖ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Relation: LAC/2013/44428. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 octobre 2013.

Référence de publication: 2013140469/352.

(130171514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

**Le Cabinet Comptable Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7222 Walferdange, 8, rue de Dommeldange.

R.C.S. Luxembourg B 178.027.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et d'une cession de parts sociales, que:

1. Monsieur Monsieur KRIEGER Jean-Claude, né à Luxembourg (Luxembourg), le 19 juillet 1968, demeurant professionnellement à L-7222 Walferdange, 18, Rue de Dommeldange, a cédé 125 parts qu'il détenait

2. le capital social de vingt mille cinq cents Euro (20.000 EUR) représenté par cinq cent (500) parts sociales, entièrement souscrites et libérées se répartit comme suit:

- Monsieur GRAFFÉ Jeff, né à Luxembourg (Luxembourg), le 16 juillet 1979, demeurant professionnellement à L-7222 Walferdange, 18, Rue de Dommeldange

Parts détenus: 125

- Monsieur KRIEGER Jean-Claude, né à Luxembourg (Luxembourg), le 19 juillet 1968, demeurant professionnellement à L-7222 Walferdange, 18, Rue de Dommeldange

Parts détenues: 375

3. Nomination de Monsieur Graffé Jeff au poste de gérant technique et nomination de Monsieur Krieger Jean-Claude au poste de gérant administratif.

4. Pouvoir de signature: La société est engagée, en toutes circonstances y compris toutes opérations bancaires, par la signature individuelle d'un gérant.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Pour extrait conforme

Krieger Jean-Claude / Graffé Jeff

Référence de publication: 2013139902/26.

(130170880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2013.

---

**Capsa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 152.247.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013140440/10.

(130171126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Canepa TMT Global Partners S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 175.727.

*Extrait du contrat social de l'associé commandité tel que modifié le 26 juillet 2013*

Siège Social

Le siège social de l'Associé Commandité est au 14, Porte de France, L-4863 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg.

Référence de publication: 2013140439/11.

(130171712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Camping-Concept Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9841 Wahlhausen, 37, Akescht.

R.C.S. Luxembourg B 105.765.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 08 octobre 2013.

Référence de publication: 2013140437/10.

(130171834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Callas Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 77.537.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALLAS HOLDING SA, SPF

Société Anonyme, Société de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2013140436/11.

(130171285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Cheslux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 135.848.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
CHESLUX HOLDINGS S.à r.l.  
Signature

Référence de publication: 2013140447/12.

(130171258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Cinema Venture Capital Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 154.113.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 25 septembre 2013*

1. Monsieur Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant.
2. Madame Valérie PECHON, administrateur de sociétés, née à Caracas (Venezuela), le 10 novembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 octobre 2013.  
Pour extrait sincère et conforme  
Pour CINEMA VENTURE CAPITAL SARL  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013140448/16.

(130171342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Cinq Pinede. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 117.576.

L'associé unique, la société Institut für angewandte Betriebswirtschaft S.A., a cédé ses 100 parts à la société HIT Advisory Sàrl, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 74.895. HIT Advisory Sàrl est désormais l'associé unique de la société Cinq Pinede Sàrl.

HIT Advisory Sàrl informe la Société que son adresse est désormais 68, Avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013.  
CINQ PINEDE Sàrl  
Un mandataire

Référence de publication: 2013140449/15.

(130171653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Hayfin Opal Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 153.587.

*Extrait des décisions prises par écrit par l'associé unique de la Société datées du 4 octobre 2013*

L'Associé Unique a accepté la démission de Filippo Cardini de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 4 octobre 2013.

L'Associé Unique a décidé de nommer Adam McLain dont l'adresse professionnelle se situe Kinnaird House, 1 Pall Mall East, Londres SW1Y 5AU, Royaume-Uni, en qualité de gérant de la Société à compter du 4 octobre 2013 pour une durée indéterminée.

En conséquence de cette démission et de cette nomination, le conseil de gérance de la Société se compose de la manière suivante:

- Carmen Ionescu, gérante;
- John Molloy, gérant;
- Glenn Miller, gérant;
- Michel Warmerdam, gérant; et
- Adam McLain, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hayfin Opal Luxco 2 S.à r.l.  
Un Mandataire

Référence de publication: 2013140590/23.

(130171800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

### **Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l. II, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 180.605.

#### STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh day of September.

Before the undersigned notary Carlo WERSANDT, residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg);

#### THERE APPEARED:

Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies register,

here represented by Me Catherine VOLODINE, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which the appearing party wishes to incorporate with the following articles of association:

#### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l. II" (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of incorporation (the "Articles").

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg-city, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any

company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the "Board"). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

##### **8.1. Powers of the board of managers**

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

##### **8.2. Procedure**

(i) The Board shall meet at the request of one manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if half of its members are present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager shall be present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers ("Managers' Circular Resolutions") shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the sole manager or, in case of plurality of managers by the joint signature of any two managers. If the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

**Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a "General Meeting").

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty- five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing ("Written Shareholders' Resolutions").

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

**Art. 12. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

**Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

- (i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or
- (ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

**Art. 14. Auditors.**

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provisions*

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on the thirty-first (31) of December 2013.

2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

### *Subscription and Payment*

The twelve thousand and five hundred (12,500) shares issued have been subscribed as follows:

- twelve thousand and five hundred (12,500) shares have been subscribed by Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.a r.l., aforementioned, for the price of one euro (EUR 1).

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is entirely allocated to the share capital.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

### *Resolutions of the sole Shareholder*

The sole shareholder of the Company, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, has passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg.

2. The following persons are appointed as A managers of the Company for an unlimited term:

- Ms. Faith ROSENFELD, director, born on 22 December 1951 in Massachusetts, U.S.A., with professional address at 40 West, 57<sup>th</sup> Street, 33<sup>rd</sup> Floor, New York 10019, U.S.A.;

- Mr. Marcus COLWELL, director, born on 23 May 1962 in Michigan, U.S.A., with professional address at 40 West, 57<sup>th</sup> Street, 33<sup>rd</sup> Floor, New York 10019, U.S.A.; and

- Mr. Emmanuel BRESSON, director, born on 22 January 1968 in Clermont-Ferrand, France, with professional address at Highbridge Principal Strategies (UK) LLP, 2<sup>nd</sup> floor, 25 St. James's Street, London, SW1A 1HA.

3. The following persons are appointed as B managers of the Company for an unlimited term:

- Ms. Sophie SIMOENS, private employee, born on 15 February 1972 in Charleroi, Belgium, with professional address at 6H, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg;

- Mr. Martin Paul GALLIVER, private employee, born on 15 June 1980 in Monaco, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg; and

- Mr. Johannes de ZWART, private employee, born on 19 June 1967 in s-Gravenhage, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg.

### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-septième jour de septembre.

Pardevant le soussigné notaire Carlo WERSANDT, de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg);

#### A COMPARU:

Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée, existant sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

dûment représenté par Maître Catherine VOLODINE, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

### I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est «Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l. Il» (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, pourvu qu'au cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B soient présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, pourvu qu'au cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec les quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

### Art. 12. Associé unique.

Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérant[s] et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

#### **Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujet à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2013.
2. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués lors du premier exercice social de la Société.

#### *Souscription et Libération*

Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société et la preuve de ce montant a été apportée au notaire instrumentant.

L'apport global d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est entièrement affecté au capital social.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants A de la Société pour une durée indéterminée:
  - Madame Faith ROSENFELD, directeur, née le 22 décembre 1951 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 40 West, 57<sup>th</sup> Street, 33<sup>rd</sup> Floor, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique;
  - Monsieur Marcus COLWELL, directeur, né le 23 mai 1962 à Michigan, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 40 West, 57<sup>th</sup> Street, 33<sup>rd</sup> Floor, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique; et
  - Monsieur Emmanuel Bresson, directeur, né le 22 janvier 1968 à Clermont-Ferrand, France, avec adresse professionnelle au Highbridge Principal Strategies (UK) LLP, 2<sup>nd</sup> floor, 25 St. James's Street, London, SW1A.

Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants B de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Sophie SIMOENS, employée, née le 15 février 1972 à Charleroi, Belgique, avec adresse professionnelle au 6H, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg;
- Monsieur Martin Paul GALLIVER, employé, né le 15 juin 1980 à s'Gravenhag, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg; et
- Monsieur Johannes de ZWART, employé, né le 19 juin 1967 à s-Gravenhage, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. VOLODINE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1 octobre 2013. LAC/2013/44374. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 7 octobre 2013.

Référence de publication: 2013140596/519.

(130171315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

#### **4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 140.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour 4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.à.r.l.*  
United International Management S.A.

Référence de publication: 2013141004/11.

(130171844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**88 St. James Street S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 153.664.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013141005/10.

(130171866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Bank of China Limited, succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1724 Luxembourg, 37-39, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 16.755.

Faisant suite à notre volonté de mettre à jour les données du Registre de Commerce de notre Banque, nous souhaiterions ajouter les noms du nouveau président du conseil d'administration et des directeurs exécutifs actuels de notre siège social en tant que personnes ayant le pouvoir d'engager la société:

- Mr. TIAN Guoli - Président du Conseil d'Administration (Année de naissance:1960)
- Mr. LI Lihui - Vice-Président & Président (Année de naissance: 1952)
- Mr. LI Zaohang - Directeur exécutif & Vice-Président exécutif (Année de naissance: 1955)
- Mr. WANG Yongli - Directeur exécutif & Vice-Président exécutif (Année de naissance: 1964)

Par ailleurs, nous confirmons que Mr HUANG Hong, né le 24/02/1960 à Shanghai, ne détient plus le pouvoir d'engager la société.

Luxembourg, le 08/10/2013.

Bank of China Limited, succursale de Luxembourg

Ms. Marie-Dominique GORDON

Chief Compliance Officer

Référence de publication: 2013141027/20.

(130172039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Taxis.Ambulances.Belair (T.A.B.) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 172.966.

Par la présente, je vous informe de la démission de mes fonctions de gérant technique de la société à compter de ce jour.

Elange, le 08 octobre 2013.

Rachid ES SALMI.

Référence de publication: 2013141041/10.

(130172064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**York Global Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 120.097.

Il est porté à connaissance du Registre, que les associés suivants:

- Jorvik Multi-Strategy Master Fund, L.P.
- York Multi-Strategy Master Fund, L.P.
- York Select Master Fund, L.P.
- York Select Investors Master Fund L.P.

ont changé d'adresse vers le:

190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005 (Iles Caimans)

Et que les associés suivants:

- York Capital Management, L.P.
- York Credit Opportunities Fund, L.P.
- York Select, L.P.

ont changé d'adresse vers le:

2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 (Etats-Unis d'Amérique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Gérants

Référence de publication: 2013140997/24.

(130171953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**2TM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, 12, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 147.055.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2013.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2013141001/12.

(130171115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**2TM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, 12, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 147.055.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2013.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2013141002/12.

(130171116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**A Pétzen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5380 Uebersyren, 15, Mensterstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 39.218.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013141045/10.

(130172174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2013.

---

**Crown Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 170.330.

Il résulte de résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société le 1<sup>er</sup> Octobre 2013 que:

- M. Claude CRAUSER et M. Sinan SAR ont été révoqués de leur poste de gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Octobre 2013;

Et

- M. Benjamin HARTMEIER, né le 20 avril 1978 à Sulingen (Allemagne), et M. Rachid OUAICH, né le 4 janvier 1977 à Liège (Belgique), ayant tous deux leur adresse professionnelle à 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ont été nommés gérants de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> Octobre 2013 et pour une période indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société sera composé au 1<sup>er</sup> Octobre 2013 par les gérants suivants:

- M. Benjamin HARTMEIER, gérant; et
- M. Rachid OUAICH, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013140432/20.

(130171605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**City Station S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 42.493.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Dandois & Meynial*

Référence de publication: 2013140427/10.

(130171415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Citadel Macro Products S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 87.990.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013140425/10.

(130171327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Citadel Horizon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 82.350.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013140424/10.

(130171326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Citadel Global Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 112.048.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013140423/10.

(130171110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**BPT Optima S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 110.456.

En date du 19 août 2013, Peter Mollerup, avec adresse au 31-33, Kalvebod Brygge, 1780 Copenhague, Danemark, a démissionné de son mandat d'administrateur de la société BPT Optima S.A., SICAR, avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 110456.

Alter Domus Luxembourg S.à r.l., mandaté par le démissionnaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 octobre 2013.

Référence de publication: 2013140402/14.

(130171174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Carraig Beag, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 108.905.

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco REIF Services (Luxembourg) SA informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue avec effet le 15 juin 2010 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

Carraig Beag S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg avec le numéro B108905 et ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2010 Luxembourg jusqu'au 30 septembre 2013, et

Citco REIF Services (Luxembourg) SA ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Et ce avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2013

Fait à Luxembourg, le 4 octobre 2013.

Signatures

*L'Agent Domiciliaire*

Référence de publication: 2013140414/16.

(130171238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Carraig Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 107.747.

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco REIF Services (Luxembourg) SA informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue avec effet le 15 juin 2010 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

Carraig Investments S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg avec le numéro B107747 et ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2010 Luxembourg jusqu'au 30 septembre 2013, et

Citco REIF Services (Luxembourg) SA ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Et ce avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2013

Fait à Luxembourg, le 4 octobre 2013.

Signatures

*L'Agent Domiciliaire*

Référence de publication: 2013140415/16.

(130171235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Markio S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8814 Bigonville, 26, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 93.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013140734/9.

(130171848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Marriott International Holding Company B.V., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 141.077.

Les statuts coordonnés de la prédite société au 17 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2013.

Maître Marc LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2013140719/13.

(130171374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Matheson Tri-Gas Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 19.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 119.577.

EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions 4 octobre 2013, a renouvelé les mandats des gérants:

- Monsieur Yoshiyuki NIWA, gérant de catégorie B, 150 Allen Road, Basking Ridge, NJ 07920-0626, USA.

- Monsieur Riccardo MORALDI, gérant de catégorie A, 26-28, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 8 octobre 2013.

Pour MATHESON TRI-GAS LUXEMBOURG

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013140738/16.

(130171869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Matterhorn Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 73.509.

Les comptes annuels de liquidation au 14 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013140739/10.

(130171245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Matterhorn Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 73.509.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale extraordinaire tenue en date du 4 octobre 2013 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg a été ordonné.

Luxembourg, le 7 octobre 2013.

Référence de publication: 2013140740/13.

(130171717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Skipness S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 88.604.

—  
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre la société Axiome Audit S.à r.l. dont le siège social est situé au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange et la société anonyme SKIPNESS S.A., inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 88.604 en vertu de laquelle la société SKIPNESS S.A. avait fait élection de son siège social à l'adresse susmentionnée a été dénoncée avec effet immédiat au 30 SEPTEMBRE 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 30 septembre 2013.

AXIOME AUDIT S.à r.l.

Marco RIES

Référence de publication: 2013140899/15.

(130171135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Sodefi S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 52.389.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille treize, le vingt-trois septembre,

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme - société de gestion de patrimoine familial «SODEFI S.A., SPF», ayant son siège social à L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 52.389, constituée suivant acte notarié en date du 22 septembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 616 du 4 décembre 1995 (la«Société»).

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1965 du 22 septembre 2010.

La Société a été mise en liquidation suivant acte du notaire soussigné en date du 15 juillet 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Martin MANTELS, employé privé, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin,

qui désigne comme secrétaire Madame Sara PUTTEMANS, employée privée, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Isabelle BASTIN, employée privée, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

*Ordre du jour*

- 1) Rapport du commissaire à la liquidation, la FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l.;
- 2) Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
- 3) Clôture de la liquidation;
- 4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Qu'en date du 26 août 2013 s'est tenue l'assemblée générale des associés qui a nommé la «FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l.», avec siège social à L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire, en tant que commissaire à la liquidation.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale prend connaissance du rapport du commissaire à la liquidation de la Société et décide de l'accepter.

Un exemplaire de ce rapport restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière au liquidateur Monsieur Pierre SCHILL et au commissaire à la liquidation «FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l.».

*Troisième résolution:*

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société «SODEFI S.A., SPF» a définitivement cessé d'exister.

*Quatrième résolution:*

L'assemblée générale décide que les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pendant la durée de (5) cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MANTELS, S. PUTTEMANS, I. BASTIN et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 septembre 2013. LAC/2013/43666. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 7 octobre 2013.

Référence de publication: 2013140906/68.

(130171700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Space Lux, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 61.933.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SPACE LUX*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013140910/11.

(130171397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Soloco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5480 Wormeldange, 168, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 43.967.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/10/2013.

Référence de publication: 2013140908/10.

(130172012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Tethys Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 175.201.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, que l'associé unique de la Société, BRE/Europe 6Q S.à r.l., a transféré la totalité des 500 parts sociales qu'il détenait dans la Société de la manière suivante:

(1) BRE/Europe 7Q S.à r.l., Société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B180.323, 500 parts sociales;

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

1. BRE/Europe 7Q S.à r.l. . . . . . 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2013.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013140928/19.

(130171299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

**Société Luxembourgeoise Chanzy Pardoux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4485 Soleuvre, 47A, rue de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 73.871.

L'an deux mil treize, le vingt-six septembre,

Pardevant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

ont comparu:

la société par actions simplifiée Société Financière de Participations pour le bâtiment et les travaux publics, SOFIPA avec siège à F-92000 Nanterre, 61, avenue Jules Quentin, ici représentée par Madame Marie-Christine GIRARDOT, domiciliée professionnellement à F-54703 Pont-à-Mousson Cedex, Zone d'Activité Lesmenils, B.P. 69 en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle après avoir été signée ne varietur par le notaire et les comparants, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera enregistrée,

et

la société par actions simplifiée VINCI CONSTRUCTION FRANCE, anciennement SOGEA CONSTRUCTION, avec siège à F-92000 Nanterre, 61, avenue Jules Quentin, ici représentée par Monsieur Richard KNEPPERT, domicilié professionnellement à F-54703 Pont-à-Mousson Cedex, Zone d'Activité Lesmenils, B.P. 69 en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle après avoir été signée ne varietur par le notaire et les comparants, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera enregistrée.

Après avoir établi, au moyen de l'acte de constitution qu'elles possèdent ensemble toutes les seize mille (16.000) parts de la société à responsabilité limitée SOCIETE LUXEMBOURGEOISE CHANZY PARDOUX s.à r.l., dont le siège social se trouve à L-4485 Soleuvre, 47A, rue de Sanem, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 73.871,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Hesperange, en date du 22 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 279 du 13 avril 2000,

et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le notaire instrumentaire en date du 08 février 2011, publié au Mémorial C numéro 1182 du 1<sup>er</sup> juin 2011,

les comparantes, par l'intermédiaire de leurs représentants préqualifiés, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et ont requis le notaire d'acter comme suit les résolutions suivantes:

*Objet social:*

L'objet de la société est modifié de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«La Société a pour objet:

- l'étude et/ou l'exécution de tous travaux publics ou privés de génie civil;
- l'entretien de tous bâtiments publics ou industriels;
- la construction de bâtiments, la conception, la réalisation et/ou la vente d'usines ou d'équipements industriels;
- la conception, la construction, la réalisation et/ou la vente d'usines ou d'équipements de traitement d'eau potable ou résiduaire et pluviale;

- la conception, la construction, la réalisation et/ou la vente d'usines ou d'équipements de traitement de déchets;
- l'exploitation et l'entretien de tous services aux collectivités publiques et organismes privés, sous quelque forme que ce soit, notamment, la concession, l'affermage, la régie, la gérance, l'assistance technique, etc.;
- l'achat, la vente, la production ou l'échange de tous produits, matériaux et matériels de travaux publics ou privés, de génie civil, de bâtiment et d'équipements collectifs, le cas échéant leur conditionnement ou leur fabrication;
- les activités d'entrepreneur de construction et de génie civil, de charpentier, couvreur-ferblantier, de carreleur, marbrier, tailleur de pierres, de peintre, plafonneur, façadier,
- et, généralement toutes prestations matérielles ou intellectuelles et toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, y compris la prise de participation ou la constitution de sociétés, se rattachant directement ou indirectement à l'un quelconque des objets de la Société ou à tous objets similaires ou connexes.»

*Autres modifications statutaires:*

L'assemblée décide ensuite de procéder à la modification de plusieurs articles des statuts afin de leur donner la teneur suivante:

**Art. 8.** «La société est gérée par un ou plusieurs gérants. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. En cas de gérants multiples, l'un des gérants, au moins, est obligatoirement un gérant technique. Les gérants qui ne sont pas gérants techniques, sont gérants administratifs. Les gérants sont désignés par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer les gérants. Les pouvoirs du ou des gérants techniques sont limités en tant que de besoin par l'assemblée générale des associés qui peut définir, le cas échéant, une hiérarchie entre les différents gérants sans pour autant retirer aux gérants les prérogatives que la loi leur confère.»

**Art. 9.1.** «A l'égard des tiers, le gérant unique ou les gérants administratifs ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver tous actes et opérations en relation avec l'objet de la Société. Les gérants techniques sont délégués à la gestion journalière de la Société et ont des pouvoirs pour exécuter et approuver tous actes et opérations de la gestion journalière en relation avec l'objet de la Société dans les limites précisées en tant que de besoin par l'assemblée générale des associés.»

**Art. 9.2.** «La société est engagée par la signature du ou des gérant(s). Pour tout ce qui ne relève pas de la gestion journalière, la société est engagée par la signature du ou d'un gérant administratif. La signature d'un gérant technique est suffisante pour exécuter ou approuver tous actes et opérations de la gestion journalière en relation avec l'objet de la Société dans les limites précisées en tant que de besoin par l'assemblée générale des associés; au-delà de ces limites, la société sera engagée, pour tous actes et opérations de la gestion journalière en relation avec l'objet de la Société, par la signature conjointe d'un gérant technique et d'un gérant administratif.»

**Art. 9.3.** «Les gérants pourront déléguer leurs compétences, et ce, le cas échéant, dans les limites qui leur sont applicables, pour des opérations spécifiques, par des mandats spécifiques, à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Les gérants détermineront l'objet du mandat, les responsabilités du mandataire et, s'il y a lieu, la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de son mandat. Dans les situations où la signature conjointe d'un gérant technique et d'un gérant administratif est requise, le gérant administratif pourra, de manière exceptionnelle guidée par les circonstances, par un mandat exprès, permettre l'engagement de la société par la signature individuelle du gérant technique.»

**Art. 10.** «Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris (pris en conformité avec les règles) par eux au nom de la société.»

**Art. 11.** «Le mandat de gérant ne donnera droit à aucune rémunération particulière.»

*Gérance:*

La démission de Monsieur Denis ELBEL, né le 26/06/1952 à Strasbourg (France) et demeurant à F-67730 Pfettisheim (France), 11, rue des Bleuets de son mandat de gérant est acceptée.

Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat de gérant.

Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:

Monsieur Giordano SCARPELLINI, né le 26/07/1962 à Metz (France) et demeurant à F-57950 Montigny-lès-Metz (France), 25, rue du Docteur Bardot.

Sont nommés gérants administratifs pour une durée indéterminée:

Monsieur Denis ELBEL, né le 26/06/1952 à Strasbourg (France) et demeurant à F-67730 Pfettisheim (France), 11, rue des Bleuets,

et

Monsieur Hubert PAYEN, né le 08/05/1960 à Lyon (France) et demeurant à F-57070 Saint-Julien-lès-Metz (France), 15, rue des Erables.

Dans le cadre de la gestion journalière de la société, la signature individuelle d'un gérant technique suffira à engager la société dans le cadre des limites suivantes:

- Réponse à des appels d'offre au Luxembourg et signature des contrats de droit luxembourgeois afférents avec les clients: jusqu'à 200.000€ HT (deux cent mille Euros) par appel d'offre. Dans le cas d'un appel d'offre répondu conjointement avec d'autres partenaires, le montant de l'appel d'offre à considérer est le montant total de l'offre faite conjointement.

- Engagement de sous-traitance, signature des contrats correspondants de droit luxembourgeois et signature des soldes de tout comptes: jusqu'à 100.000€ HT (cent mille Euros) par sous-traitant sur une même opération.

- Engagement de dépenses jusqu'à 25.000€ HT (vingt-cinq mille Euros) par commande ou par contrat de fourniture ou de prestation de service.

- Acceptation et signature des factures, situations de travaux, appels de fonds, décomptes, soldes de tout compte afférents aux chantiers.

- Toute démarche administrative, toute formalité nécessaire à l'ouverture, à la réalisation, au fonctionnement et à l'achèvement des chantiers.

- Acceptation et signature des réceptions de travaux.

- Prise de dispositions et engagement de dépenses sans limite de montant dans le cadre de nécessité et d'urgence pour remédier aux situations susceptibles de porter atteinte à l'intégrité physique de toute personne ou à l'intégrité matérielle du chantier ou de biens meubles ou immeubles avoisinants.

- Engagement de dépenses d'investissement, c'est-à-dire de dépenses à amortir sur plusieurs exercices, autre que des investissements immobiliers ou financiers jusqu'à 5.000€ HT (cinq mille Euros) par dépense.

Dans le cadre de la gestion journalière de la société, la signature conjointe d'un gérant technique et d'un gérant administratif sera requise pour tous les actes, opérations, décisions ou engagements dépassant les limites fixées ci-dessus et en particulier pour toute réponse à des appels d'offre pour des chantiers situés en dehors du territoire luxembourgeois et signature des contrats afférents ou pour toute signature de contrats relevant d'un droit autre que le droit luxembourgeois. Il en sera de même notamment pour tout engagement de dépenses de publicité, mécénat, sponsoring, de communication externe et institutionnelle.

Pour tous les actes de disposition et en particulier pour tout engagement de dépenses d'investissement immobilier ou financier, la société ne peut être engagée que par la seule signature d'un gérant administratif. Il en sera de même pour la signature des contrats d'emplois.

Exceptionnellement et en cas de nécessité impérieuse, ces limites peuvent être levées au cas par cas sur base de la production d'un mandat spécial de délégation de pouvoir conformément aux dispositions reprise à l'article 9.3 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et résidence, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute, après s'être identifiés au moyen de leurs cartes d'identité.

Signé: M.C. GIRARDOT, R. KNEPPERT, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 27 septembre 2013. Relation: CAP/2013/3671. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€.

Le Receveur ff. (signé): M. Entringer.

Pour copie conforme.

Capellen, le 2 octobre 2013.

Référence de publication: 2013140903/132.

(130171147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Société Nouvelle (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 61.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013140905/10.

(130171724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**SunGard Availability Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 60.752.

---

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 7 août 2013, que l'assemblée générale des actionnaires de la Société:

- a renouvelé les mandats de Messieurs Keith Tilley, Loïc de Montgolfier et Robert C. Singer en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui se tiendra en l'année 2014;
- a renouvelé le mandat de la société PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social à L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, enregistrée au Registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 65.477 en tant que réviseur d'entreprises de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui se tiendra en l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013140918/20.

(130171163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Tabula Rasa S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 153.669.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette, agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 18 septembre 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 2 octobre 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013140924/14.

(130171575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**T.S.D. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9907 Troisvierges, 76, rue d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 61.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 7 octobre 2013.

Référence de publication: 2013140922/10.

(130171288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

**Backblock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 117.461.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013141094/9.

(130172602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2013.

---

**Pegamo S.A., Société Anonyme,  
(anc. Pegamo Holding S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 84.121.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme PEGAMO S.A., tenue en date du 13 juin 2013 que les actionnaires décident de révoquer de son mandat de Commissaire aux Comptes la société LFS ADVICE SERVICES S.A. (anciennement Luxembourg Financial Services II, Anciennement Mousel et Klein S.à r.l.), ayant son siège social situé au 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen, inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B 28.203, et décident de nommer en tant que nouveau Commissaire aux Comptes Monsieur Edouard MAIRE, expert-comptable, né à Rennes (France), le 18 mai 1977, demeurant professionnellement 49, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 13 juin 2013.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2019.

Luxembourg.

Pour avis sincère et conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013140805/21.

(130171370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

**DHCT II Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.599.379,05.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 146.365.

—  
In the year two thousand and thirteen, on the eleventh day of the month of September.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of DHCT II Luxembourg S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered at the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 146.365 and incorporated on April 30<sup>th</sup> 2009 by deed of Me Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1219 on 24 June 2009. The articles of association of the Company have been amended for the last time on 13<sup>th</sup> March 2013 by deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial number 1295 on 31 May 2013.

The meeting was presided by Me Namik Ramic, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Me Elsa Idir, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. Said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all six hundred thirty million two hundred thirty-seven thousand nine hundred five (630,237,905) shares in issue in the Company and all shareholders were represented at the general meeting so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

- Increase of the issued share capital by two hundred ninety-seven thousand Euro (EUR297,000) by the issue of a total of twenty-nine million seven hundred thousand (29,700,000) Shares of nine (9) different classes (being three million three hundred thousand (3,300,000) shares of each of Classes A, B, C, D, E, F, G, H and I) for a total aggregate subscription price of four hundred ninety-eight thousand seven hundred fifteen Canadian dollars and two Cents (CAD\$498,715.02), subscription to and payment of the subscription price of the new Shares by the existing shareholders, by a cash payment of four hundred ninety-eight thousand seven hundred fifteen Canadian dollars and two Cents (CAD\$498,715.02), allocation of an amount equal to the aggregate nominal value of the new shares to the share capital and the balance to the share premium account, consequential amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company.

Thereafter the following resolution was passed:

*Sole resolution*

The meeting resolved to increase the issued share capital by two hundred ninety-seven thousand Euro (EUR297,000) so as to raise it from its present amount of six million three hundred two thousand three hundred and seventy-nine Euros and five cents (EUR 6,302,379.05) up to six million five hundred ninety-nine thousand three hundred and seventy-nine Euros and five cents (EUR6,599,379.05) by the issue of twenty-nine million seven hundred thousand (29,700,000) Shares of nine (9) different classes (being three million three hundred thousand (3,300,000) shares of each of Classes A, B, C, D, E, F, G, H and I for a total aggregate subscription price of four hundred ninety-eight thousand seven hundred fifteen Canadian dollars and two Cents (CAD\$ 498,715.02).

The existing shareholders of the Company, here represented by Mr. Namik Ramic, prenamed, by virtue of the aforementioned proxies, subscribed to the shares so issued and paid the subscription price as set forth below:

Subscribers	Class A to Class I New Shares subscribed per class	Payment in Canadian Dollars
DHCT II Nominees Limited . . . . .	3,000,000	453,377.20
Officers Nominees Limited . . . . .	300,000	45,337.82
Total per class . . . . .	3,300,000	
Total Shares . . . . .	29,700,000	498,715.02

Evidence of the payment of the subscription price was shown to the undersigned notary.

An amount equal to the nominal value of the new Shares is allocated to the share capital and the balance to the share premium account.

In consequence of the issue of shares, the meeting resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at six million five hundred ninety-nine thousand three hundred and seventy-nine Euros and five cents (EUR6,599,379.05) represented by:

- one million two hundred fifty thousand (1,250,000) Ordinary Shares,
- seventy-three million one hundred eighty-seven thousand five hundred forty-five (73,187,545) class A shares (the "Class A Shares"),
- seventy-three million one hundred eighty-seven thousand five hundred forty-five (73,187,545) class B shares (the "Class B Shares"),
- seventy-three million one hundred eighty-seven thousand five hundred forty-five (73,187,545) class C shares (the "Class C Shares"),
- seventy-three million one hundred eighty-seven thousand five hundred forty-five (73,187,545) class D shares (the "Class D Shares"),
- seventy-three million one hundred eighty-seven thousand five hundred forty-five (73,187,545) class E shares (the "Class E Shares"),
- seventy-three million one hundred eighty-seven thousand five hundred forty-five (73,187,545) class F shares (the "Class F Shares"),
- seventy-three million one hundred eighty-seven thousand five hundred forty-five (73,187,545) class G shares (the "Class G Shares"),
- seventy-three million one hundred eighty-seven thousand five hundred forty-five (73,187,545) class H shares (the "Class H Shares") and
- seventy-three million one hundred eighty-seven thousand five hundred forty-five (73,187,545) class I shares (the "Class I Shares"),

representing a total of six hundred fifty-nine million nine hundred thirty-seven thousand nine hundred five (659,937,905) shares of a nominal value of one Euro cent (€0.01) each, all fully paid up."

There being no further agenda, the meeting was thereupon closed.

*Expenses, valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated at approximately EUR 2,200.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le onzième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de DHCT II Luxembourg S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés au Luxembourg sous le numéro 146.365 et constituée le 30 avril 2009 suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1219 du 24 juin 2009. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 13 mars 2013 suivant acte de Me Henri Hellinckx, prénommé, publié au Mémorial numéro 1295 du 31 mai 2013.

L'assemblée a été présidée par Me Namik Ramic, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Il fut nommé comme secrétaire et scrutateur Me Elsa Idir, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les membres représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire et scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il ressort de ladite liste de présence que toutes les six cent trente millions deux cent trente-sept mille neuf cent cinq (630.237.905) parts sociales émises dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour est le suivant:

- Augmentation du capital social émis de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille Euros (€297.000) par l'émission de vingt-neuf millions sept cent mille (29.700.000) Parts Sociales de neuf (9) classes différentes, soit trois millions trois cent mille (3.300.000) parts sociales de chacune des Classes A, B, C, D, E, F, G, H et I pour un prix de souscription total de quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quinze Dollars Canadiens et deux Cents (CAD\$498.715,02), souscription et paiement du prix de souscription des nouvelles parts sociales par les associés existants par le paiement en espèces d'un montant de quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quinze Dollars Canadiens et deux Cents (CAD \$498.715,02), affectation d'un montant égal au total de la valeur nominale des nouvelles parts sociales au capital et affectation du solde au compte prime d'émission, modification en conséquence du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société.

A la suite de quoi, la résolution suivante a été passée:

*Résolution unique*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille Euros (EUR 297.000) pour le porter de son montant actuel de six millions trois cent deux mille trois cent soixante-dix-neuf Euros et cinq centimes (EUR 6.302.379,05) à six millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-dix-neuf Euros et cinq centimes (EUR 6.599.379,05), par l'émission de vingt-neuf millions sept cent mille (29.700.000) Parts Sociales de neuf (9) classes différentes, soit trois millions trois cent mille (3.300.000) parts sociales de chacune des Classes A, B, C, D, E, F, G, H et I, pour un prix de souscription total de quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quinze Dollars Canadiens et deux Cents (CAD\$ 498.715,02).

Les associés existants de la Société ici représentés par Monsieur Namik Ramic, prénommé, en vertu des procurations dont mention ci-avant, ont souscrit aux parts sociales ainsi émises et ont payé le prix de souscription tel qu'énoncé ci-dessous:

Souscripteurs	Nouvelles Parts Sociales souscrites de Classe A à Classe I par classe	Paiement en Dollars Canadiens
DHCT II Nominees Limited . . . . .	3.000.000	453.377,20
Officers Nominees Limited . . . . .	300.000	45.337,82
Total par classe . . . . .	<u>3.300.000</u>	
Total Parts Sociales . . . . .	29.700.000	<u>498.715,02</u>

Preuve du paiement a été montrée au notaire soussigné.

Un montant égal au total de la valeur nominale des nouvelles parts sociales est affecté au capital et le solde au compte de prime d'émission.

En conséquence de l'émission des parts sociales, l'assemblée a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société ayant la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à six millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-dix-neuf Euros et cinq centimes (EUR6.599.379,05), représenté par:

- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) Parts Sociales Ordinaires,
- soixante-treize millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-cinq (73.187.545) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A"),
- soixante-treize millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-cinq (73.187.545)parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B"),
- soixante-treize millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-cinq (73.187.545)parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C"),
- soixante-treize millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-cinq (73.187.545)parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D"),
- soixante-treize millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-cinq (73.187.545)parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E"),
- soixante-treize millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-cinq (73.187.545)parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F"),
- soixante-treize millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-cinq (73.187.545)parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G"),
- soixante-treize millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-cinq (73.187.545)parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H"),
- soixante-treize millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-cinq (73.187.545)parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"),

représentant un total de six cent cinquante-neuf millions neuf cent trente-sept mille neuf cent cinq (659.937.905) parts sociales, chacune d'une valeur nominale d'un centime d'euro (€ 0,01), toutes entièrement libérées.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la assemblée a été clôturée.

#### *Dépenses, Evaluation*

Les dépenses, coûts, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte d'augmentation de capital sont estimés à approximativement à EUR 2.200,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, dont le notaire connaît les noms de famille, prénoms, états civils et domiciles, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. RAMIC, E. IDIR et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 septembre 2013. Relation: LAC/2013/42364. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

*Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2013.

Référence de publication: 2013140483/190.

(130171418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2013.

---

#### **Q4Q Consulting s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 78.480.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013140060/9.

(130170541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2013.

---